

COMPTE-RENDU

CONSEIL MUNICIPAL n°6/2026

1. Informations générales

Date :	5 juin 2026
Heure de début :	09h02
Heure de fin :	09h09
Lieu :	Salle du conseil municipal, mairie d'Atuona
Type de réunion :	Conseil municipal ordinaire

2. Participants

2.1 Membres présents

Nom & Prénom	Fonction / Qualité	Présent	Pouvoir donné à
Mme Joëlle FREBAULT	Maire / Présidente de séance	✓	—
M. Aroma MENDIOLA	1er adjoint au Maire	<i>absent</i>	—
Mme Elvina CLARK	2de adjointe au maire	✓	—
M. Olive TEIKIOTIU	3ème adjoint au Maire	<i>absent</i>	—
Mme HEITAA Riorita	4ème adjointe au Maire	<i>absente</i>	—
M. Charles BONNO	5ème adjoint au Maire	<i>absent</i>	
M. Damien TEVENINO	Maire délégué de Puamau	✓	
M. Jean-Yves SCALLAMERA	Conseiller municipal	<i>absent</i>	
M. Olivier TEHAAMOANA	Conseiller municipal	<i>absent</i>	
M. Haiihapaiatehae TOUATEKINA	Conseiller municipal	<i>absent</i>	
Mme Monique VAATETE	Conseillère municipale	<i>absente</i>	
Mme Elisabeth TETUAVEROA	Conseillère municipale	<i>absente</i>	
M. Rogatien POEVAL	Conseiller municipal	<i>absent</i>	
Mme Loana KAIMUKO	Conseillère municipale	<i>absente</i>	
Mme Anaya KAIMUKO	Conseillère municipale	✓	
M. Étienne TEHAAMOANA	Conseiller municipal	<i>absente</i>	Arrivé à 15h14
M. Maurice MENDIOLA	Conseiller municipal	<i>absente</i>	



Nom & Prénom	Fonction / Qualité	Présent	Pouvoir donné à
Mme Diane MOKE,	Conseillère municipale	✓	
M. Domingo TEHAAMOANA.	Conseiller municipal	✓	

2.2 Présence technique sans participer aux votes et aux débats.

Nom & Prénom	Fonction / Qualité
M. Marc TARRATS	Directeur général des services
M. Jean-François ADAM	Responsable administratif et financier

3. Ordre du jour

N° de délibération	Point à l'ordre du jour
27	<i>Approbation du procès-verbal du dernier conseil municipal</i>
	<i>Désignation des délégués du conseil municipal et de leurs suppléants en vue de l'élection des sénateurs</i>

4. Déroulement de la réunion

- ▶ Mme Elvina CLARK a été nommée secrétaire de séance.

Vérification du quorum :

- ▶ Mme le Maire a effectué l'appel pour vérifier le nombre de conseillers municipaux présents. Il a été constaté que seulement six (6) membres sur 19 étaient présents.
- ▶ Le quorum n'est pas atteint, conformément à l'article L 2121-17 du CGCT. La séance ne peut se tenir valablement.
- ▶ La séance du conseil municipal est reportée au mardi 9 juin 2026 à 15 heures.

Toutes les délibérations peuvent être consultées sur l'application de téléphone mobile IntraMuros et sur le site Internet de la commune.

